



Déclaration au CNESER des 19 et 20 novembre 2019 FO et l'Alternative

lors du point sur la répartition des moyens des établissements d'enseignement supérieur

Lors de la conférence de presse de rentrée étudiante qui s'est déroulée vendredi 20 septembre 2019, Mme La Ministre a affirmé donner la priorité à la réussite étudiante. Qui peut croire que ce soit réellement sa priorité, au regard du désinvestissement dans les universités que son gouvernement poursuit après les gouvernements successifs et ce, depuis plusieurs années et qui continue de s'aggraver avec le projet de répartition des moyen qui nous est présenté aujourd'hui ?

Nous souhaitons évoquer devant vous la situation de l'UBO, emblématique de la situation de nombre d'université aujourd'hui. Les contraintes financières imposées par l'Etat grâce à la LRU et la loi ORE, et auxquelles se plie avec application le président de l'UBO, ont abouti cette année à la suppression d'une semaine de cours par semestre dans les formations, et à un simulacre de campagne d'emplois 2019 : le recrutement programmé de deux enseignants-chercheurs, deux enseignants, et cinq BIATSS est ridicule au regard des besoins et en particulier de la demande des étudiants de pouvoir accéder à un enseignement égalitaire et de qualité.

Qui peut croire que cette suppression d'heures disciplinaires (l'équivalent de deux unités d'enseignement de 60h sur la licence) n'aura pas de conséquence sur la réussite des étudiants ? Même pas le président de l'UBO qui met en œuvre la suppression d'1/12^e des heures de cours dans les diplômes, et qui reconnaît qu'elle « *ne correspond à aucun raisonnement pédagogique* » !

Cette situation a provoqué une profonde colère chez les enseignants qui ont exprimé leur désaccord par tous les moyens possibles.

Cette situation provoque une profonde colère chez les étudiants qui assistent à une dévalorisation de leurs diplômes et sont confrontés d'ores et déjà aux difficultés d'apprentissage qu'elle provoque. Au total, à l'UBO, les étudiants auront perdu depuis 2013, 23,6 % de leurs heures d'enseignement. Et dans le même temps, le non-remplacement des départs (mutation et retraite) a abouti à une aggravation du taux d'encadrement des étudiants et à un affaiblissement du potentiel d'enseignement et de recherche des établissements.

A l'UBO, le taux d'encadrement des étudiants par les enseignants est passé en 2012-13 de 13,79 étudiants par poste d'enseignant à 17,44 étudiants en 2018-19 pendant que le nombre d'étudiants par poste de BIATSS est passé de 25,30 en 2012-13 à 31,03.

Les conséquences sont très graves

- Pour les étudiants qui auront plus de difficulté à étudier : pour celles et ceux qui obtiendront un diplôme, qui auront du mal à le faire valoir pour entrer en master ou pour trouver un emploi.
- Pour les enseignants et enseignants-chercheurs, la frustration de mettre en œuvre des formations qu'ils jugent insuffisamment dotées en heures d'enseignement, la charge supplémentaire de travail due au blocage des recrutements, et paradoxalement l'impossibilité d'assurer les heures de cours prévues dans les maquettes par manque d'enseignants et de salles de cours.
- Pour tous les personnels, une précarisation croissante et en particulier chez les doctorants et jeunes chercheurs.

- Pour la recherche et les labos, la baisse du nombre des futurs chercheurs et la menace qui pèse sur leur indépendance du fait de leur précarité.
- Pour les personnels techniques et administratifs qui voient leurs fiches de postes enfler et leurs conditions de travail se dégrader.

Aussi nous demandons l'attribution immédiate, dès 2020 des moyens, en postes et en crédits, permettant d'assurer aux étudiants et aux personnels des conditions d'études et de travail dignes dans toutes les universités de France.